



Qui finance le Câble C1 ?

L'infrastructure

c'est-à-dire la construction du téléphérique, des stations et de leurs aménagements.

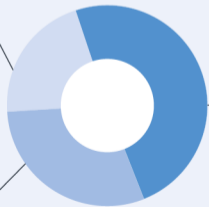
21 %



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

VAL de
MARNE
Le Département

30 %



49 %

Région
île de France

L'exploitation

c'est-à-dire l'entretien des cabines et des stations, les moyens humains, la vidéosurveillance...



100 %

île de France
mobilités

Île-de-France Mobilités finance également les cabines.

